



SEPTEMBRE 2022

## IMPORTANT

**Le lundi 5 septembre : Fête du travail**  
**Le mercredi 7 septembre : rencontres de parents**  
**18 H 15 : 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année**  
**19 h 00 : 1<sup>re</sup>, 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année**  
**Le mercredi 14 septembre : rencontre de parents**  
**18 H 15 : 3<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année**  
**Le mercredi 14 septembre : Assemblée générale de parents à 19 h 00**

Au nom de toute l'équipe, nous souhaitons aux enfants et à vous, chers parents, une excellente année scolaire 2022-2023 remplie de défis, de réussites et de découvertes surprenantes. Soyez assurés, encore une fois, de notre engagement et de notre entière collaboration pour la réussite des élèves.

.....

### BOUTEILLES D'EAU

Juste un rappel que les fontaines visez-eau sont toujours disponibles dans l'école et que votre enfant doit avoir sa propre bouteille d'eau. Aucune bouteille ne sera donnée aux élèves.

### SITE INTERNET et MOZAÏK PARENTS (application smartphone mParent)

Personne n'échappe au numérique. De plus en plus, l'information converge et circule par le biais du numérique. L'école fait partie de ce mouvement et c'est pour cette raison que nous vous demanderons, à l'occasion, de vous rendre sur le site de l'école afin de consulter divers documents qui concernent certains volets de la vie de l'école. On a qu'à penser au document sur les règles de vie de l'école, les normes et modalités d'évaluation, les règles sur le service de garde, le projet éducatif, calendrier scolaire, etc. Nous utiliserons aussi la page « Facebook » afin de vous informer sur certains sujets mais le canal qui sera le plus utilisé cette année sera le Mosaïk Parents. Il est donc important d'installer l'application sur votre appareil afin d'être en mesure d'obtenir toutes les informations importantes de la part du secrétariat de l'école mais aussi de l'enseignant de votre enfant. **Notez que les communications via Messenger ne seront désormais plus utilisées.**

## SERVICE DE GARDE

Il est toujours possible d'inscrire votre enfant à titre de « régulier » jusqu'au 30 septembre 2022. En contrepartie, il est possible d'utiliser le service de façon occasionnelle. Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec Mme Isabelle Lemay au 418-427-2606, poste 4611 pour l'école Paul VI et sera également responsable au niveau de la logistique du service de garde de Sainte-Clotilde.

La contribution parentale est de 8,95 \$/jour et de 15 \$ (minimalement) lors des journées de planification.

## COLLATION

Tel qu'entendu avec le conseil d'établissement, nous demandons aux parents de respecter la consigne en ce qui a trait aux collations acceptées à l'école. Comme nous sommes engagés dans une orientation « ÉCOLE EN SANTÉ », nous vous demandons de vous en tenir aux fruits, aux légumes et aux produits laitiers (yogourt, fromage). Je tiens à vous dire à ce sujet que nous avons une très belle collaboration et compréhension de votre part, année après année.

## TÉLÉPHONE

<u>École Paul VI</u> 418-427-2606, poste... Céline Ducourthial, secrétaire 4600 Louise Breton, directrice 4601 Julie M. Vachon, T.E.S. 4604 Mélanie Bolduc, orthopédagogue 4602 Isabelle Lemay, service de garde 4611	<u>École du Saint-Nom-de Marie</u> 418-427-2018, poste... Céline Ducourthial, secrétaire 4600 Louise Breton, directrice 4601 Peggy-Ann, orthopédagogue 4906 Isabelle Lemay, service de garde 4611
---	--

## TRÈS IMPORTANT

Lorsque vous désirez parler à un enseignant ou le rencontrer, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec Mme Céline Ducourthial, secrétaire qui transmettra l'information à la personne concernée. Cette dernière donnera suite. Il est également possible que vous envoyiez un billet à l'enseignant par l'entremise de votre enfant où un courriel pour qu'il puisse communiquer avec vous. De cette façon, vous vous assurez d'un temps de qualité avec l'enseignant(e)

## DÎNEURS

Nous devons **absolument** avoir un **billet écrit** par le parent **à chaque fois** qu'un élève inscrit au service du dîner doit s'absenter pour cette période (ex. : dîner au restaurant ou chez un ami). Les élèves dîneurs sont sous notre responsabilité durant l'heure du midi et c'est pour assurer leur sécurité que nous vous demandons votre collaboration afin d'aider le travail des surveillantes.

D'autre part, nous vous demandons de ne pas oublier d'envoyer des ustensiles dans la boîte à lunch de votre enfant. L'école n'a pas la responsabilité d'en fournir aux élèves.

Je vous rappelle qu'il est important de mentionner à vos enfants l'importance de ne pas partager de nourriture avec d'autres enfants considérant les allergies sévères. Merci de votre collaboration!

## ARRIVÉE À L'ÉCOLE

Le matin, les élèves non transportés par autobus entrent dans l'école à partir de :

**7 h 20 (pas avant, car aucun brigadier) pour l'école Paul VI**

**7 h 30 pour l'école du Saint-Nom-de-Marie.**

Le midi :

- Pour l'école Paul VI, le retour à l'école est prévu à 12 h 20 (pas avant, car aucun brigadier).
- Pour l'école du St-Nom-de-Marie, le retour à l'école est prévu à 12 h 15.

**Il est important de respecter les zones d'autobus. À l'école Paul VI, il ne faut pas entrer avec les voitures dans le stationnement. Il faut utiliser les débarcadères. À l'école du Saint-Nom-de-Marie, il faut laisser l'aire de débarquement libre.**

## RENCONTRES DE PARENTS

Veillez noter les dates et heures des différentes rencontres de parents

7 septembre 2022 : Paul VI : 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année à 18 h 15  
1<sup>re</sup>, 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année à 19 : 00

14 septembre 2021 Paul VI : 3<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année à 18 h 15

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale aura lieu le **mercredi 14 septembre à 19 h 00 à l'école Paul VI**. Nous aurons deux tirages de frais de scolarité pour prix de présence. Tous les parents des élèves des deux écoles sont invités à cette rencontre. Comme chaque année, nous procéderons à l'élection pour les parents siégeant sur le conseil d'établissement. **Bienvenue à tous!**

## BRIGADIERS ET BRIGADIÈRES

Encore cette année, des élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année donneront généreusement de leur temps pour aider à la sécurité des élèves aux traverses sur l'avenue du Collège.

Nous les remercions grandement de leur implication et nous vous remercions à l'avance de respecter les aires de déplacements des élèves.

Louise Breton, directrice  
Écoles Paul VI et Saint-Nom-De-Marie



**LA SÉCURITÉ SANS COMPROMIS**



Bien que de plus en plus d'usagers soient vigilants et respectueux, ils demeurent qu'encore trop de conducteurs persistent à conduire de façon négligente, voire risquée, lorsqu'ils croisent ou suivent un autobus scolaire ou lorsqu'ils rencontrent des élèves qui se déplacent à pied ou à vélo, sur le chemin de l'école.

C'est pourquoi le Service du transport scolaire du centre de services scolaire, les écoles, les corps policiers et les transporteurs écoliers ont préparé **POUR VOUS ET VOS ENFANTS** une campagne de sensibilisation portant sur l'importance de la sécurité aux abords des écoles. Elle débute, dès septembre, par l'installation de la banderole « M'as-tu vu? », la rencontre des parents et des élèves du préscolaire par un transporteur, la remise aux parents d'un résumé des règles de sécurité aux abords des écoles et une présence accrue de la surveillance policière.

Merci à l'avance de l'attention que vous porterez tout au long de l'année scolaire à **LA SÉCURITÉ DES ENFANTS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE.**